

Le « social » aux deux visages

par Richard Sobel (Maître de Conférences en
Economie à Lille 1)

Paru dans *L'Humanité* du 26 mai 2005

Le « social », via le Traité Constitutionnel, est plus que jamais au cœur du débat politique à gauche. Or, ce terme est pour le moins ambigu qui confond, selon nous, le *social-puissance* et le *social-rustine*. Dans les deux cas, la position politique du monde du travail n'est pas la même.

Le social-puissance. Nous vivons dans des « sociétés de travail » : au-delà de son aspect productif, le travail est central dans la structuration du lien social et dans la construction des identités individuelles et collectives. Inscrite dans un ordre économique dominé par le mode de production capitaliste, cette centralité s'organise pour l'essentiel autour du travail salarié. Or, n'avoir que son travail à vendre pour vivre ne constitue pas en soi une situation viable et marque au contraire la fragilité socio-économique intrinsèque du travailleur. Depuis les premières conquêtes ouvrières du 19^{ième} siècle, l'affirmation du monde du travail contre l'accumulation du capital est passée par la consolidation de la condition salariale, laquelle, fruit des luttes sociales, transforme progressivement les « sociétés de travail » en « sociétés salariales », sans rompre radicalement avec la domination capitaliste. Cette consolidation s'appuie sur des institutions – droit social, conventions collectives, protection sociale – que font fonctionner, dans une large mesure, les acteurs collectifs du rapport salarial (représentants sociopolitiques du capital et du travail) sous l'égide de l'État « social ». Dire que la « société salariale » humanise le capitalisme, voire « achète » une « paix sociale », c'est évidemment très réducteur. La société salariale n'est pas simplement cette période glorieuse, mais révolue, du monde du travail, à l'abri des armistices de classes, des compromis fordistes et des États-nation à régulation keynésienne. Le monde du travail y a conquis un espace d'affirmation politique dans lequel, pour le plus grand nombre, la seule citoyenneté qui vaille est celle qui prend concrètement appui sur les institutions collectives du salariat. Appelons cela le *social-puissance*.

Les sociétés salariales sont actuellement en crise : chômage de masse, précarisation de l'emploi et démantèlement progressif de la protection sociale. Le monde du travail doit avoir une lecture politique de cette crise. Celle-ci est moins la marque d'une prétendue inadaptation à « la nouvelle donne économique mondiale » que l'effet progressif de la contre-offensive néolibérale (Bruno Jobert, *Le tournant néolibéral*, L'Harmattan, 1994). Objectif des oligarchies économiques et étatiques : affaiblir le pouvoir du monde du travail en laminant les institutions collectives sur lesquelles prend appui son affirmation anticapitaliste. Cela signe-t-il, à terme, la fin du social ? La fin du *social-puissance*, assurément oui. Mais dans le processus de recomposition actuelle de nos sociétés de travail, on peut imaginer un scénario libéral qui soit également assistanciel. Bref, la systématisation du *social-rustine* achevant la dissolution de nos sociétés salariales.

Le social-rustine. A force d'être rabâché un peu partout, le mythe « libéral » des sociétés de travail nous est presque devenu familier. Enfin libéré des « carcans » de l'emploi,

plus en phase avec la modernité économique, le travailleur flexible est incité à gérer sa propre carrière en se concevant doublement comme une sorte de prestataire de service qui rentabilise son « capital humain », et comme une sorte d'épargnant rentier qui, par un vertueux effort de prévoyance prend en charge sa propre protection sociale.

Derrière ce mythe, la réalité est bien sûr fort différente. En contexte capitaliste, la dérégulation dynamite les solidarités salariales et renvoie chaque travailleur à la précarité intrinsèque de son existence. Conjecturons un peu. À la limite, on peut imaginer qu'un petit noyau de salariés, ces « winners » dont le système économique a le plus besoin, conserve sous forme privatisée des « avantages » équivalents, voire supérieurs, à ceux obtenus aujourd'hui encore par la grande majorité des salariés. Pour les autres, se dessinerait une constellation de « statuts » allant du plus au moins précaire, articulés à des formes grises ou noires de travail complémentaire. Or, ce scénario peut fort bien s'accommoder d'un filet « assistanciel » de sécurité sociale minimum pour les nombreux perdants du « tout marché », filet géré par un État soucieux non plus d'asseoir la citoyenneté sur un statut social mais simplement de garantir la « paix civile » du capitalisme. Non plus un Etat Social, mais un Etat...Providence, gestionnaire du *social-rustine*! Scénario caricatural ? Pas tant que cela finalement ! Au vu des tendances actuelles, il n'a rien d'impossible et ne manquerait pas de poser crûment une question aujourd'hui émergente : comment une majorité de membres de notre société démocratique pourraient-ils continuer à vivre concrètement leur citoyenneté tout en étant relégués dans des situations de précarité socioéconomique ?

Dans un contexte de moyen terme où devrait continuer à dominer la centralité du travail sous domination capitaliste, sortir par le haut de la « crise » des sociétés salariales ne peut se faire qu'en défendant et en étendant les mécanismes collectifs de la solidarité salariale (Bernard Friot, *Puissances du salariat*, La Dispute, 1997). En attendant d'« en finir avec le capitalisme » et autres incantations utopistes sur la « fin du travail contraint », on a encore rien trouvé de mieux que l'extension et l'approfondissement des « sociétés salariales » pour poursuivre concrètement l'émancipation du monde du travail. Face à la mondialisation du capital, il est clair que c'est à l'échelon européen que devra davantage encore se situer le combat. Mais pas pour y construire n'importe quelle Europe ! Soyons clairs à gauche : une véritable Europe démocratique doit promouvoir le *social-puissance* contre les menaces du *social-rustine*. Quant à cette exigence, le Traité Constitutionnel nous donne-t-il suffisamment de garanties ? Sans pour autant passer pour un anti européen irrationnel, voire un gauchiste incantatoire, et en essayant ainsi de prendre un peu de hauteur quant aux enjeux du débat actuel, il est pour le moins permis d'en douter.